

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

SALLE DES FETES

Il est rappelé que les tarifs de location de la salle des fêtes ont été réévalués avec prise d'effet au 1^{er} mars 2006 : le détail des nouvelles conditions a été présenté dans le Dromadaire N° 17 de janvier 2006.

Par ailleurs, il est souvent constaté que des interventions sont effectuées, par des utilisateurs de la salle, sur le système de chauffage, entraînant une efficacité moindre et des surconsommations d'électricité. Ces comportements irresponsables sont préjudiciables à tous : le confort d'utilisation de la salle s'en trouve perturbé et le coût d'exploitation augmenté.

ETUDE HYDROGEOLOGIQUE

Les sociétés CPGF-HORIZON Centr-Est et BURGEAP sont mandatées par l'Agglo de Bourg en Bresse pour procéder à un recensement des points d'eau sur un secteur englobant notre territoire (puits publics, privés, agricoles, forages, points d'irrigation). Des agents sont alors susceptibles de circuler dans nos espaces naturels (éventuellement avec des quads et autres véhicules à moteur) pour effectuer des mesures de niveau d'eau, des prélèvements d'échantillons et des nivellements GPS : merci de faciliter leur travail.

Plusieurs passages sont alors possibles jusqu'au 20 juillet 2006.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Avec 2006, nous arrivons dans la dernière ligne droite pour l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : il sera encore possible toute cette année de solliciter gratuitement des études et des montages de dossier pour obtenir des aides majorées et prioritaires (de 20 à 70 %). En cas de décision de travaux, ceux-ci pourront encore être réalisés dans les deux années qui suivent l'accord de subvention.



Des permanences sont organisées par **H & D** (Habitat et Développement), opérateur pour la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont), de 10 H 00 à 12 H 00 :

Mairie	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Treffort - Cuisiat	1	5	3	7	5	2	6	4	/	6
St Etienne du Bois	10	14	12	9	/	11	8	13	10	8
Chavannes / Suran	15	19	17	21	19	16	20	18	15	20

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)



Le syndicat Mixte Bourg Bresse Revermont, en charge de l'élaboration du SCOT du bassin de Vie de Bourg en Bresse, dispose désormais d'un site internet : www.scot-bbr01.fr

Complémentaire au bulletin papier «équilibres & perspectives», diffusé à toute la population à chaque étape du SCOT, ce site est interactif et permet de recueillir les questions et commentaires des citoyens.

OVINS ET CAPRINS (communiqué du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

Si vous détenez des moutons ou des chèvres, quel que soit leur nombre, que vous en soyez propriétaire ou non, vous devez vous déclarer et les identifier.

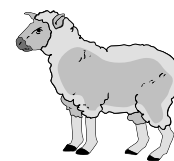
En effet, en cas de crise sanitaire, il est nécessaire de connaître l'existence de vos animaux, et l'absence d'identification peut être sanctionnée (abattage des animaux à vos frais, contravention).

Si vous êtes concerné, faites vous connaître au plus vite auprès de l'Etablissement Départemental d'Elevage qui vous expliquera les démarches à suivre.

Aucune situation ne pourra être régularisée après le 30 avril 2006.



Etablissement Départemental d'Elevage (EDE)
Maison de l'Agriculture
4, avenue du Champ de Foire
01003 BOURG EN BRESSE Cédex
04.74.45.56.88



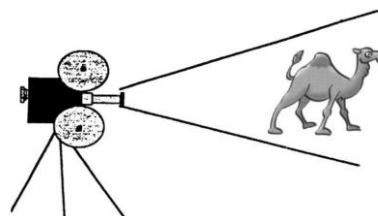
CINEMA

Lundi 6 mars : *Harry Potter et la coupe de feu*, film américain de Mike Newell, sorti en novembre 2005 ; durée 2 H 37.

Attention : en raison de la durée du film, la séance débutera à **19 H 00**.

Pour la quatrième fois, Harry Potter reprend le chemin de Poudlard, mais cette année n'est pas ordinaire puisque l'école organise la coupe du monde des sorciers.

Tandis que les futures sorcières pensent à leurs amourettes, Harry Potter va devoir, à nouveau, affronter Voldemort qui a réussi à se réincarner.



Adultes : 3 € - Moins de 12 ans : 1,5 €

Prochains films : *Joyeux Noël*, le lundi 27 mars,
puis *Kirikou et les bêtes sauvages* (dessin animé), le lundi 17 avril.



LES COMPTES DE TRITOUT



Tritout vient de rendre son rapport 2005 sur la collecte et le traitement des déchets de la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont) ; en voici une très brève synthèse :

Bilan 2005	Poids total	Coût total	Coût à la tonne	Kg par hab.	Coût par hab.
1 Collecte hebdomadaire	1 610 tonnes	219 262 €	136,18 €	201,25	27,41 €
23 Points Apport Volontaire	537 tonnes	20 848 €	38,82 €	67,13	2,61 €
2 Déchetteries*	2 164 tonnes	111 087 €	51,35 €	196,73**	13,89 €
TOTAL	4 310 tonnes	351 197 €	81,49 €	465,10**	43,90 €

* pour la déchetterie de Simandre, il faut compter avec des apports (et une participation financière) de la communauté de la Vallière (vallée du Suran), mais les poids et coûts par habitant ne concernent que les ressortissants de la CCTER.

** dont 37,63 Kg de gravats

Depuis le printemps 2004, la CCTER propose des **composteurs** pour les déchets biodégradables : 7,90 % des foyers s'en sont équipés. A Drom, ce taux est de **13,96 %** (le plus élevé de la CCTER).

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des **prospectus**, des **publicités**, ou des **journaux gratuits**. Ces courriers non adressés correspondent, en moyenne chaque année, à 40 kg par foyer (et un million de tonnes au niveau national). Les publicités des grandes surfaces représentent 58% de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 18%, le commerce local 14%, le reste correspond aux services et aux publications des collectivités locales.



En juillet 2004, le *Petit Dromadaire* N° 34 proposait à chaque foyer de Drom un autocollant édité par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour limiter cet encombrement des boîtes aux lettres. Près de **50 %** d'entre nous ont souhaité adhérer à cette démarche (soit **10 fois plus que la moyenne nationale** et 6 à 8 fois plus que sur le territoire de la CCTER) : ce sont ainsi environ **1 500 kilos de papier qui sont économisés** chaque année à Drom.

Vous trouverez, ci-dessous, un nouveau modèle d'autocollant : il pourra remplacer ceux que le temps a détérioré . . . et, souhaitons-le, convaincre quelques usagers supplémentaires !

Par ailleurs, les services de La Poste assurent qu'ils feront désormais la distinction entre la publicité (et les journaux gratuits) et les publications des collectivités locales qui seront quand même distribuées dans les boîtes affichant l'autocollant (ce dont la commune de Drom se chargeait).

La mairie dispose d'autocollants des deux modèles, disponibles sur simple demande.

Entre 2004 et 2005, la collecte de papier a augmenté de 9 % sur la C.C.T.E.R. ; sur le même intervalle, à Drom, elle a baissé de 12 % : cette démarche a donc prouvé son efficacité !



IMPOT SUR LE REVENU (communiqué de l'administration fiscale)



Cette année, vous recevrez votre déclaration de revenus pré remplie. Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie. Pour cette raison, **vosre déclaration ne vous parviendra** pas en février mais **au début du mois de mai**. Il est donc inutile de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

La *Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain* organise et anime, **du 27 mars au 1^{er} avril, la semaine des métiers par l'apprentissage**, en collaboration avec plusieurs C.F.A. (Centre de Formation d'Apprentis) et M.F.R. (Maison Familiale Rurale). Cinq établissements accueilleront ainsi les jeunes pendant quatre jours et demi (le mercredi après-midi et le samedi étant réservés au public) :



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Ain

C.F.A. du Bâtiment à Bourg en Bresse (04.74.21.44.97)

C.E.C.O.F. à Ambérieu en Bugey (04.74.38.40.22)

C.F.A.I. de l'A.F.P.M.A. à Peronnas (04.74.32.36.36)

M.F.R. de Balan (04.78.06.16.03)

M.F.R. de Cormaranche en Bugey (04.74.35.28.59)

M.F.R. La Vernée à Péronnas (04.74.21.55.14)

Centre de Formation Les Sardières à Bourg en Bresse (04.74.45.50.81)



De plus,
le *Lycée d'Enseignement Agricole et Agroalimentaire des Sardières*
organise une **journée Portes Ouvertes**
le samedi 15 mars de 09 H 00 à 17 H 00

